

SAVIGNY NOTRE VILLE

QUEL SAVIGNY VOULONS NOUS CONSTRUIRE ?

Savigny a adopté son premier Plan Local d'Urbanisme en 2016, sans que la population soit associée en amont, et sur la base d'informations anciennes contenues dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de 2013.

Deux ans plus tard, il s'avère que de profondes modifications sont nécessaires, pour endiguer une densification incontrôlée, pour maintenir l'exigence d'un cadre de vie agréable que l'afflux de nouveaux habitants et le respect des plus anciens rend indispensables à court terme.

De très nombreuses remarques et critiques ont été inscrites par les Saviniens durant l'enquête publique de la proposition de modification du PLU. A l'évidence, ni la modification proposée, ni les aménagements consentis par le Maire à la marge après l'enquête, ne sont à la hauteur des urgences.

Nous avons besoin d'un cadre réglementaire plus efficace pour construire une ville qui vit, qui respire, qui travaille et consomme localement et non d'un entassement de programmes immobiliers voués à la seule spéculation immobilière. Nous avons besoin de prévoir l'évolution des écoles, des rues, des déplacements, des services avant et non après l'arrivée de nouveaux Saviniens. Nous avons besoin enfin d'une ville qui redevienne attractive, qui se revégétalise, qui étoffe ses commerces, qui propose un haut niveau de services aux habitants,

C'est un tout autre PLU que nous avons besoin, et nous proposerons d'engager sa révision complète dès 2020.

Vos élus :
Pierre GUYARD, Jean-Marc DEFREMONTE, Lydia BERNET,
Jacques SENICOURT, Michèle PLOTTU-GROSSAIN,
Bruno GUILLAUMOT
(www.savignynotreville.org / 07.86.80.79.79)

AGIR POUR VOUS – SAVIGNY ENSEMBLE

TEXTE NON PARVENU

Vos élus :
David FABRE, Laurence SPICHER-BERNIER,
Gérard MONTRELAY
Contact : 06.35.32.60.11 – dav.fabre@gmail.com

NOUVEL ELAN POUR SAVIGNY

En 6 ans le maire et ses adjoints n'auront pas tenu leurs promesses de campagne pour lesquels vous les avez élus, c'est très grave car ils vous ont menti et ils sont restés inactifs. L'obligation de rédiger un texte d'expression libre limité à 494 caractères nous oblige à conclure sans pouvoir développer. Fi de la démocratie et du respect des droits inaliénables des élus alors qu'ils ont toute la gazette municipale et une page entière. Faisons en sorte que cela change à l'avenir, mobilisez-vous !

Groupe NOUVEL ELAN POUR SAVIGNY
Bernard BLANCHAUD – Christophe GUILPAIN
www.noussaviniens91.org – 06 14 61 80 81

ENSEMBLE, DÉFENDONS SAVIGNY !

Merci aux saviniennes et saviniens qui manifestent leur opposition au bétonnage en signant notre pétition commune à B. Blanchaud et O. Vagneux : chnq.it/599Gsk2Y, malgré les contrevérités exprimées par le maire. Eric Mehlhorn et la fausse droite savinienne sont soumis à la loi socialiste SRU qui imposerait 25% de logements sociaux en bétonnant.

Nous revendiquons comme Jean Marsaudon le faisait de préférer payer l'amende SRU plutôt que de défigurer la ville et d'engendrer la surpopulation.

Vos élus : Audrey GUIBERT (Rassemblement National) et Alexandre LEFEBVRE (DVD) - Groupe Ensemble, défendons Savigny !
Contact : 06.65.86.46.91 – mail : contact@rassemblement-national91.fr

LE BON SENS POUR SAVIGNY

POUR UNE ÉCOLOGIE « GAGNANT – GAGNANT »

A l'occasion du Conseil municipal du 24 juin, nous nous sommes engagés à baisser les impôts des Saviniens, habitant dans l'ancien, qui investissent pour l'amélioration de la performance énergétique de leurs logements. La réalisation de ces travaux leur permettra de solliciter une exonération de taxe foncière d'une durée de 5 ans. Cet engagement entrera en vigueur le 1er janvier prochain, il poursuit deux objectifs.

Le premier, prendre en considération les écarts de situation entre les Saviniens vivant dans des logements récents et les Saviniens, vivant dans l'ancien, exposés à des dépenses énergétiques plus importantes. Notre volonté est de proposer une mesure de compensation concrète à l'attention de ses derniers. Nous inscrivons ainsi notre action dans la continuité de la prime écologie adoptée par le Conseil départemental de l'Essonne.

Le second objectif est d'encourager, d'une manière plus générale, la réalisation de travaux de performance énergétique et lutter contre le gaspillage énergétique qui est à la fois une source de pollution et une aberration économique.

Alors que nos concitoyens demandent des mesures concrètes pour amorcer la transition écologique, les oppositions municipales pratiquent la politique de l'autruche. Lors de l'adoption de cette fiscalité verte, les élus du groupe divers gauche et écologiste Savigny Notre Ville, ont paradoxalement préféré fuir le débat en refusant de prendre part au vote. Les élus du groupe Ensemble Défendons Savigny ont préféré s'abstenir, les élus du groupe « Nous Saviniens » iront jusqu'à voter contre l'adoption de cette fiscalité verte.

Travailler à la transition écologique de la commune ne se limite pas à faire de beaux discours, c'est agir à travers des mesures concrètes et durables. Cette restitution de la fiscalité locale dans l'intérêt de notre environnement et de nos habitants, nous l'assumons. La transition écologique doit se penser selon un système « gagnant – gagnant », c'est notre engagement. La mise en œuvre de cette taxe foncière verte procède de celui-ci, à l'instar du développement des bornes de chargement pour véhicules électriques, du plan vélo débutant au mois d'octobre prochain. Vous pouvez compter sur nous pour continuer de bâtir la ville durable.

PETITE ENFANCE : L'ÉTAT PROVOQUE UNE HAUSSE DU PRIX DES SERVICES

La stabilisation des tarifs des services publics - plus particulièrement ceux acquittés par les familles pour les différentes prestations des temps autour de l'école et pour la garde des jeunes enfants - est un engagement ferme que nous avons pris devant les familles.

Ces tarifs sont calculés sur la base de décisions locales mais également d'indicateurs nationaux dont la modulation est de la responsabilité du Gouvernement.

Aussi nous avons appris en juin que celui-ci entendait revaloriser, sur plusieurs années, le taux d'effort qui est employé par la CNAF pour calculer le prix de service en structure multi-accueils. Cette décision provoquera une hausse mécanique des tarifs par la modification de la base de calcul, nous dénonçons ce coup porté aux familles venant afficher, en trompe l'œil, la responsabilité de la municipalité.

Vos élus « Le Bon Sens pour Savigny » :

Eric MEHLHORN, Nadège ACHTERGAELE, Anne-Marie GERARD, Daniel GUETTO, Réjane MALGUY, Daniel JAUGEAS, Sébastien BENETEAU, Joëlle EUGENE, Alexis TEILLET, Mathieu FLOWER, Marie-Lucie CHOISNARD, Laurence PINON-CHEVALLIER, Marie-France BELLIARD, Sylvie LAIGNEAU, Bruno CHERONET, Claude FERREIRA, Catherine CHEVALIER, Nathalie CAILLEAU, Jean-Charles HENRY, Véronique LABBE, Franck BOUZIN, Guilène DESIREE, Nicolas FROGER, Sandrine VIEZZI, Raymond GUILLARD, Isabelle AUFFRET.